

-136-

Sauvons toutes nos reliques

par Louis SAUDINOS



Le folklore, tel qu'il était généralement compris en France jusqu'en ces temps derniers — vers 1930 — ne tirait de la vie populaire que les danses, les chants, les proverbes et le costume : conception étroite. Elle a fait son temps aussi bien en France qu'à l'étranger, parce qu'elle néglige un grand nombre des faits qui se passent dans la vie populaire.

Cette lacune, le Musée de Luchon s'est promis de la combler. De ce dessein, son titre porte témoignage :

MUSÉE SOCIAL DE FOLKLORE LUCHONNAIS.

Or, ce titre serait mal choisi, au dire de quelques Luchonnais. Les uns suppriment le terme *Social*, d'autres ont peu de sympathie pour celui de *Folklore*. Pour satisfaire les amis que la question intéresse, il faudrait chasser ces deux termes.

Personnellement non plus, je n'admire pas ce titre distinctif, parce que le social comprend le folklore, d'abord ; ensuite, parce qu'il n'exprime pas l'origine vraie des objets dont le Musée se compose ; et enfin, parce qu'il a un caractère plus social que folklorique.

En le créant, j'avais pensé au titre :

MUSÉE SOCIAL DES VALLÉES DE LUCHON.

Faisons comparaître quelques folkloristes distingués.

Eux-mêmes sont loin d'être unanimes sur la définition de leur discipline. Accordons la difficulté de répondre à la question : « Qu'est-ce que le folklore ? » Elle s'accroît à mesure que les études et les recherches folkloriques y ajoutent de nouveaux aspects de la vie populaire, c'est-à-dire, qu'elles font une part plus grande aux préoccupations d'ordre social. C'était devenu nécessaire dans notre haut pays ; car, la dépopulation a porté un coup mortel sur bon nombre d'aspects de son style de vie. Sauvons donc toutes nos reliques.

Heureusement, la dernière génération qui s'est expatriée est celle aussi qui a créé le Musée Social. Son baptême se place ainsi entre la période de la coutume et celle de la mode. En effet, nous sommes tous, aujourd'hui, moins fiers de nos traditions que du téléphone, de l'autobus, de la radio et de l'ampoule éclairante.

C'est pourquoi, il y a actuellement urgente nécessité d'élargir le champ, déjà vaste des recherches folkloriques. Le franchissement de leurs anciennes frontières, qui date de l'époque récente où la coutume avait beaucoup perdu de son prestige, ouvre l'ère d'un folklore étendu à toutes les manifestations de la vie paysanne.

Dès lors, les chercheurs de vieux objets et de parchemins se situent dans le domaine social, sens large. Du reste, M. G. H. Rivière, conservateur du Musée des Arts et Traditions Populaires, écarte volontairement le terme *folklore*.

Social traduit, avec précision, la réalité des faits qu'évoquent les témoins de notre histoire locale.

Social est un vieux mot français dont on a très largement usé depuis 1940. Il ne terrorise personne.

Voyons pourquoi.

M. Paul Mesplé, dans *La Garonne* du 14 mai 1943, constate :

« La Révolution nationale a haussé

le folklore au rang de doctrine et de science officielle. » (1)

Cette science officielle est la sociologie. Expliquons :

Sous le rapport de l'étendue, les faits sociaux se rapportent aux phénomènes : *droit, mœurs, langue, art, religion, technique, économie*. Telle est la classification donnée, dès 1910, par M. le professeur René Maunier, l'actuel président de la Société du Folklore Français.

Quant à la définition, ces mêmes faits sont, écrit M. Maunier, des organisations, des croyances, des pratiques traditionnelles...

Dans cette définition des faits sociaux, situons celle du folklore. On la trouve encore sous la plume de M. Mesplé. Son article m'a été signalé par un ami excellent auquel j'adresse ici mes remerciements. M. Mesplé reproduit la définition donnée par M. Varagnac, conservateur-adjoint du Musée des Arts et Traditions Populaires, installé, palais de Chaillot, à Paris.

La voici :

« Le folklore ce sont :

« 1° des faits collectifs, ce qui range ces études dans le cadre des sciences sociales... »

« 4° Ils ont un caractère fonctionnel, ce qui les associe aux activités concrètes, aux genres de vie. »

M. Mesplé déclare que cette définition est l'une des meilleures. Du reste, la littérature, en l'espèce visée, ne s'écarte guère de ces vues. On peut, dès lors, prévoir quelles voies nouvelles préconisent des savants folkloristes.

A l'étranger. — « Le Folklore dans le conformisme social » est le titre d'un ouvrage dû au grand folkloriste brabançon, Albert Marinus.

Le directeur du « Musée de la vie Wallonne », à Liège, écrit : « Loin de borner ses recherches au passé, ce musée s'applique à sauver de la destruction et de l'oubli tout objet, document, ou renseignement qui se rapportent à la manière de vivre des Wallons d'autrefois et d'aujourd'hui... et les traditions réglant les rapports sociaux. »

« Le but du Musée de Cologne n'est pas d'exposer des œuvres d'art, mais d'évoquer puissamment tous les aspects de la civilisation rhénane. »

En France. — C'est le grand animateur du folklore français, M. G. H. Rivière, qui écrit dans la « Revue de folklore français » (mai-juin 1936) :

« Créons à Paris, non pas une somme des musées régionaux, mais un musée de synthèse ; inspirons-nous, en l'intensifiant, de la leçon que nous donnent la Wallonie et la Rhénanie ; que nos synthèses expriment, plutôt que la production, le milieu social. Préférons aux catégories d'objets et aux successions de techniques de grandes notions simples prélevées dans la vie même... »

« On voit sans peine le rôle très profond que pourraient jouer de tels organismes dans la vie culturelle et sociale. Il paraît plus nécessaire que jamais de dresser un bilan, selon une méthode familière à l'U.R.S.S., des genres de vie traditionnels de la paysannerie française... »

« La tâche d'un musée des arts po-

est moi qui soulignerai tous les extraits.

« puaires consiste essentiellement à rassembler et classer des objets regardés comme présentant un intérêt folklorique, c'est-à-dire comme les témoins de certains faits sociologiques... »

Toutes les réalisations et les tendances mentionnées ci-dessus ont vu le jour à Luchon. D'une série d'articles parus dans « L'Echo Pyrénéen » se déduit aisément la différence qui existe entre le folkloriste pur et le folkloriste sociologisant. Quelle est donc sa matière à Luchon ?

LOUIS SAUDINOS.

(à finir au prochain numéro).

Sauvons toutes nos reliques ⁽¹⁾

par Louis SAUDINOS

II

Les éléments sociaux que notre musée présente ont trois sources: les objets de collection, les documents officiels et les écrits de toute origine constatant les faits collectifs, ne laissent généralement aucune trace matérielle et les idées qui eurent l'assentiment de nos ancêtres.

Un seul objet de la première source — parmi tant d'autres — le pot-au-feu du berger à la transhumance, est le témoin d'une société, *ég gouêlhè*, le berger, et d'une de ses fonctions *éch ouët*, le huit.

Elles consistent en ceci :

Tous les huit jours, chaque *partidouè*, sociétaire, est tenu, à tour de rôle, de transporter à un gagnage de haute montagne les vivres du berger, un peu de son linge et du sel pour les moutons.

A cette occasion, le gardien du troupeau rend compte de sa fonction: l'état des pâturages et du troupeau, ainsi que des infractions aux coutumes de compascuité que les bergers voisins commettent fréquemment. Là-dessus, les membres de la société délibèrent, en vue de faire donner des ordres à la sentinelle du troupeau transhumant.

Cette société est *ég gouêlhè*, « le berger ». Elle recrute ses membres par cooptation, fonctionne sans statuts, sans chef, avec seulement les obligations coutumières et sans autre sanction en son pouvoir que le refus de « faire berger » avec tel des sociétaires qui tend à s'affranchir de la coutume de tout temps respectée. Le « berger » est un exemple lumineux de démocratie pure.

De nombreux autres exemples de cette nature peuvent être cités. Dans mes notes d'absences, je relève une cloche. Elle serait le témoin de nombreux faits sociaux ou psychologiques: convocations aux *bédiaou*, corvées de toute nature et aux assemblées des habitants et des manants. Elle sonne pour éloigner la *tempeste*, pour prendre les armes et pour rappeler l'heure de la prière.

Quand l'angelus tinte, tout paysan met genou droit à terre et sur le gauche, *sa berréta*, tandis que de sa main droite il s'appuie sur son *aguhada*, aiguillon de laboureur, ou bien encore, sur *l'asta*, le manche de la faux. A la même minute, les paysans en prière aux quatre coins du territoire que commande un clocher, accomplissent une pratique d'ordre religieux, autrement dit, une fonction imposée avec autorité morale, ce qui constitue un fait social.

La deuxième source des faits sociaux n'est pas dans un objet, mais dans un écrit déposé aux archives du Musée, sous la forme de copie des délibérations des conseils municipaux et autres origines officielles. Ces documents seront les sabots de plomb du folkloriste sociologisant.

Là, nous découvrons la vie de la communauté. De là, nous extrayons la matière qui constate de nombreuses valeurs sociales, notamment le domaine communal qui fit l'objet, après 1789, d'importants règlements communaux et inter-communaux, l'amour du clocher, la confiance dans les coutumes ancestrales, en toutes directions, religion comprise.

Le dépouillement des dites délibéra-

tions est presque terminé. Son résultat est destiné aux archives du Musée Social.

De la troisième source relèvent les faits sociaux passés à l'état de proverbes, tel celui-ci :

Hora èb batirm, èb bestia què soun couma' ra gènt. Hormis le baptême, les bêtes sont comme les gens. Ajoutez la sanction punitive et vous avez la loi Gramont, le plus caractéristique des faits sociaux.

Dans cette troisième origine rentrent aussi les études parues dans « L'Echo Pyrénéen ». Citons au hasard *Solidarité paysanne*, où il est notamment question d'une quasi-institution, « les Voisins », définie: société composée de trois familles, non parentes mais étroitement unies par des obligations traditionnelles, sans autre sanction que celle de la conscience

— *La Barrière* qui tend à préserver la coutume de toute altération ;

— *Une frange d'Histoire locale* où l'on découvre l'humeur batailleuse collective de nos ancêtres ;

— *Le brandon* exhume une autre quasi-institution: « la Jeunesse » — troubadours paysans, comédiens, et tragédiens — qui, après souper, chante sur la place publique; danse à « son de langue » devant le foyer éclairé par des *bisplès*, lamelles de sapin; qui fait *caillaouari*, du charivari aux époux parjures; qui fait respecter certains usages en temps de carnaval et qui, enfin, de quatre heures à midi, les dimanches de juillet, fauche les prés de la veuve et de l'orphelin.

Ces études constitueront, pour le Musée Social, un premier fonds, malgré qu'il est vrai, mais non négligeable, cependant, qui s'agrandira avec le concours de toutes les bonnes volontés larboustoises et luchonaises.

La vie humaine dans nos hautes vallées fut intensivement plus sociale qu'individuelle. Elle le demeure, malgré les rudes coups du modernisme.

Toutefois, ce qu'il fait, ici, perdre au social, là, il le lui rend, tant il est certain que la montagne est créatrice en besoins de solidarité et de sociabilité. Tout, ici, concourt à rapprocher les habitants: dans la coopération réside leur force.

Le contact social y est élevé au plus haut degré. Qu'on en juge par les communes possessions des intéressés.

a) *communales*: les forêts, les pelouses, les cabanes, les abreuvoirs, les carrières, le taureau, la charrette, l'église, le cimetière, l'école, la vaine pâture, les chemins d'exploitation, les aqueducs, les ponts de fer et de bois.

b) Sont placées sous l'administration directe de sociétés privées les moulins, la scierie, les batteuses, le ventilateur, *pachèrès*, barrages, canaux d'irrigation avec polices, la mesure du grain, en pierre et les mesures du vin. Ces mesures situées sur la place publique de Mayrègne appartenaient à toute la vallée d'Oueil. Enfin, sept troupeaux de gros bétail, autant de sociétés privées.

Remarquer que les sociétaires du moulin, par exemple, peuvent n'être pas ceux du « berger », ni ceux de la batteuse.

(Veuillez lire la suite page 2)

(1). Voir L'Echo Pyrénéen du 20 Juin 1943.

page 2

A chacune de ces nombreuses possessions correspond une société plus ou moins spontanée, plus ou moins organisée, plus ou moins durable.

Il y a ainsi dans notre économie une floraison de sociétés (sens sociologique), nées de l'élan vital bergsonien et imposées par la coutume. Aucun autre milieu n'est plus social. Dans notre beau pays de Larboust, de Luchon et d'Oueil, il y a jusqu'aux petits agneaux qui jouent ensemble de toute éternité !

Puisque le terme *folklore* manque d'étendue et de précision, je ne serais pas fâché de le voir remplacé par le vocable *Social*, plus clair et point restrictif, qui exprime bien l'idée contenue et développée dans les collections.

Quant à l'addition: « Vallées de Luchon », elle indique plus réellement les lieux d'où les collections sont extraites.

Nous aurons ainsi :

MUSÉE SOCIAL DES VALLÉES DE LUCHON.
LOUIS SAUDINOS.